

## Synode national 2010

### Décision 32 – 1 : « Solidaires au nom de Jésus-Christ » Résolution pour les Eglises locales

Soucieux de tous ceux qui vivent dans la précarité, la maladie ou l'exclusion, sur le plan matériel, psychologique ou spirituel, le Synode national de l'Eglise réformée réuni du 13 au 16 mai à La Force vous dit sa reconnaissance pour la solidarité que vous vivez auprès de ces personnes à la lumière de l'Évangile.

- « Au nom de Jésus-Christ » : libéré par l'Évangile, chaque chrétien est appelé à exercer sa vocation de baptisé en s'engageant à la suite du Christ pour « annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, libérer les opprimés... » (Luc 4, 18)

Nous vous invitons

\* à traduire en actes ce message de libération offert à tous

\* à être attentifs aux besoins de sens manifestés par nos contemporains

\* à témoigner, dans votre engagement diaconal, de votre engagement diaconal, de votre foi et de votre espérance, dans le respect des convictions de chacun

- Quand le croyant reçoit sa vocation diaconale : la diaconie a une dimension spirituelle, elle nous renvoie sans cesse à notre propre fragilité et à notre pauvreté devant Dieu. Le chrétien qui reconnaît qu'il est lui-même au bénéfice de l'engagement de Dieu en sa faveur ne peut être indifférent à la souffrance de l'autre. L'engagement auprès de ceux qui sont blessés par la vie est l'occasion d'une rencontre privilégiée avec le prochain, avec soi-même et avec Dieu. Chacun, aidé ou aidant, peut se laisser transformer par le regard de l'autre et recevoir une dignité nouvelle.

Nous invitons celles et ceux qui exercent la diaconie à vivre leur engagement comme un chemin spirituel qui nous interroge sur ce que nous sommes et sur notre relation à Dieu.

- Quand l'Église reconnaît sa vocation diaconale : La vocation de l'Église est « d'essayer de donner de l'espace à l'action de Dieu » (D. Bonhoeffer). Elle ne peut être pleinement l'Église que si elle fait place dans sa vie quotidienne à ce souci en actes des « plus petits » que Jésus regarde comme ses frères et sœurs. Réciproquement, c'est enracinée dans la vie de l'Église et portée par la prière que la diaconie prend sa pleine dimension.

Nous vous invitons à réexaminer vos projets de vie d'Église, en veillant particulièrement :

- à renforcer l'amour fraternel au sein de vos communautés, en témoignage de l'amour reçu de Dieu
- à vous laisser interpeller par les nouvelles formes de précarité pour devenir davantage des lieux d'accueil et d'entraide, d'écoute et de partage
- à vous engager sur le plan diaconal, par des gestes quotidiens de solidarité ou par des actions plus organisées, dans les diaconats de paroisse ou les institutions diaconales
- à maintenir le contact avec les Œuvres et Mouvements qui composent, avec vous, le visage de l'Église
- à susciter, parmi vos membres, des personnes prêtes à travailler, bénévolement ou professionnellement, au service de ceux qui sont en difficulté
- à faire pleinement place à la diaconie dans le culte que vous célébrez, pour que cette dimension de la foi nourrisse votre vie d'Église
- à accompagner celles et ceux qui exercent la diaconie dans leur tâche souvent lourde et à leur donner une plus grande visibilité par des ministères personnels ou collégiaux, reconnus et installés
- à mettre en place, dans certains lieux et selon des cahiers des charges bien définis, des ministères pastoraux à dominante diaconale pour traduire le caractère inséparable de l'annonce de la Parole et du service du prochain

- à sensibiliser les jeunes, dans la catéchèse, à cette dimension essentielle de la vie chrétienne et à susciter en eux des vocations diaconales.

- Quand l'Église inscrit sa vocation diaconale dans une perspective prophétique : sous l'horizon du Royaume de Dieu, la diaconie est à la fois pratique de libération et exigence de justice. La marchandisation des relations sociales, les injustices entre le Nord et le Sud et les conflits qui conduisent à une intensification des flux migratoires, les déséquilibres occasionnés par l'exploitation abusive des ressources de la planète..., toutes ces réalités conduisent à une aggravation des situations de précarité ou de misère. Face à de telles évolutions, la diaconie ne peut se contenter de panser les blessures de la société. Elle doit être dans sa pratique même une force de protestation, d'interpellation et de proposition, auprès des individus, de la société dans son ensemble et des pouvoirs publics.

Face à l'ampleur des défis, nous sommes parfois, individuellement ou collectivement, tentés par le découragement. Nous croyons pourtant que le Seigneur peut se servir de notre faiblesse pour poser dans le monde des signes de son Royaume de justice et de paix.

(80 voix pour, 0 contre)

### RÉSOLUTION POUR LES ŒUVRES ET MOUVEMENTS

Le Synode de l'Église réformée de France, réuni du 13 au 16 mai 2010 à La Force, exprime sa vive reconnaissance pour la façon dont les Œuvres et Mouvements d'inspiration protestante portent au quotidien le souci du prochain à travers leurs actions de soin, d'éducation, d'entraide et de solidarité.

Conscient des défis auxquels les associations sont aujourd'hui confrontées (crise économique, marchandisation de l'action sociale, mise en concurrence des associations...), le Synode vous encourage à servir et à défendre l'humanité en tout être humain et dans toutes ses dimensions, à ne pas renoncer au sens de votre action ni à votre capacité de créativité. De son côté, il engage les Églises locales à susciter, parmi leurs membres, des bénévoles prêts à travailler à vos côtés, et il se tient à votre disposition pour relayer vos interpellations auprès des pouvoirs publics.

L'action diaconale trouve son équilibre et sa force entre les actions menées par les Églises locales et leurs diaconats, par les aumôneries et celles entreprises par d'autres structures telles que les Œuvres et Mouvements réunis au sein de la Fédération de l'Entraide protestante.

Dans la continuité des rencontres suscitées par la préparation des synodes, nous invitons les différents acteurs de la diaconie à s'interpeller mutuellement et à renforcer leur collaboration.

Nous vous encourageons particulièrement, institutions diaconales, à nourrir le lien qui vous relie aux Églises locales,

- en les informant de votre action,
- en les sollicitant pour qu'elles s'y associent,
- en attirant leur attention sur les réalités que vous côtoyez,
- en vous associant à leur vie d'Église et à leur témoignage dans des actions ou moments concertés avec elles.

De leur côté, les Églises locales veulent être vos partenaires pour réfléchir avec vous sur votre identité et sur vos actions, et pour vous aider, dans la mesure de leurs possibilités, à assurer un accompagnement spirituel des personnes accueillies comme de celles qui accueillent.

Églises locales et institutions diaconales, soucieuses de donner un visage au témoignage chrétien, c'est tous ensemble, chacun avec nos objectifs et nos contraintes, que nous formons l'Église. Car nous croyons que votre engagement auprès de ces « plus petits » que Jésus considère comme ses frères est une façon de « donner de l'espace à l'action de Dieu » (D. Bonhoeffer) et de proclamer sa justice.

(79 voix pour, 0 contre)

## AU CONSEIL NATIONAL DE L'ERF

Reconnaissant la vocation diaconale du croyant et de l'Église, le Synode national de l'ERF réuni du 13 au 16 mai 2010 à La Force demande au Conseil National d'engager des démarches pour exprimer pleinement cette vocation et lui donner une meilleure visibilité. Il lui demande en particulier :

- de veiller à ce que la vocation diaconale de l'Église soit clairement affirmée dans les textes constitutifs de la future Eglise unie
- d'imaginer des dispositifs qui, tout en respectant la spécificité statutaire des uns et des autres, permettent aux Œuvres et Mouvements de sensibiliser les Églises aux réalités qu'ils côtoient et de participer davantage aux décisions de l'institution ecclésiale
- de transmettre à l'IPT le souhait que la dimension diaconale soit pleinement prise en compte dans la formation initiale des pasteurs afin de les sensibiliser davantage à cette dimension fondamentale de leur ministère
- de promouvoir, en lien avec les Facultés de théologie et avec la FEP, des formations spécifiques, destinées aux membres des Eglises ainsi qu'aux personnes, salariées ou bénévoles, croyantes ou non, engagées dans le champ de la diaconie. L'objectif serait de leur offrir une formation continue, tout en répondant à leurs attentes et leurs questionnements dans les domaines éthique et théologique.
- de demander à la Commission nationale de liturgie de proposer des textes liturgiques mettant en valeur la dimension diaconale du culte
- d'élaborer une forme d'accompagnement des ministres envoyés dans les Œuvres et Mouvements
- de poursuivre, en commun avec l'EELF et en lien avec l'UEPAL, la réflexion sur les ministères diaconaux pour définir plus distinctement leur place à côté des autres ministères, en tenant compte des expériences vécues ailleurs et des expérimentations lancées dans les régions
- d'encourager le développement de ministères pastoraux à dominante diaconale
- de continuer, de concert avec la Fédération protestante de France, à interpeller les pouvoirs publics sur l'interprétation souvent réductrice faite aujourd'hui des textes relatifs à la laïcité
- d'interpeller le Conseil de la Fédération protestante de France pour qu'il demande une modification de la loi de 1905, de façon à ce que l'action diaconale puisse plus facilement trouver place au sein des associations culturelles.

Le Synode encourage le Conseil national à être, en lien avec la Fédération protestante de France, une force de protestation, d'interpellation et de proposition auprès des pouvoirs publics, afin de faire entendre l'exigence de justice que les chrétiens trouvent dans l'Évangile.  
(76 voix pour, 1 contre)